

	Réunion du comité de pilotage du SPPPI Basse-Seine 9 février 2017 à 15h00 à Rouen Compte-rendu	Service	SPPPI Basse-Seine
		Rédigé par	Adrien BRESSON
		Vérifier par	Nicolas CLAUSSET
		Date	22 février 2017

Le 9 février 2017 à 15h00 s'est déroulée la première réunion du comité de pilotage du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles en Basse-Seine au siège du service risques de la DREAL Normandie à Rouen.

Suite à la réunion du 6 décembre 2016 du SPPPI, il a été décidé de constituer un comité de pilotage afin de réfléchir aux orientations futures du SPPPI Basse-Seine et aux thématiques pertinentes à aborder en son sein. Cette structure est composée de 3 membres de chacun des 4 collèges constituant le SPPPI (Services de l'État, Collectivités territoriales, Associations, Industriels). 10 membres du comité de pilotage ont participé à cette rencontre.

1. Membres du comité de pilotage du SPPPI Basse-Seine

Services de l'Etat :

- Adrien BRESSON, DREAL : présent
- Frédéric BARGAIN, DISE : présent
- Jérôme LEBOUARD, ARS : présent

Associations :

- Claude BARBAY, ADHER : présent
- Alain ROUZIES, UFC que choisir : présent
- Marie ATINAULT, FNE Normandie : présente

Industriels :

- Muriel LEBEL, UIC Normandie : présente
- Dominique GENESTE, ASICEN : présente
- Etienne FROMENTIN, UNICEM : présent

Collectivités locales :

- Yves GUEGADEN, 1er adjoint au maire de Port-Jérôme-sur-Seine : absent excusé
- Dominique RANDON, Maire de Petit-Couronne : présent
- Conseil régional de Normandie : contacts avec le Conseil régional en cours

2. Échanges autour de la composition du comité de pilotage

M. BRESSON introduit la rencontre. Un représentant du conseil régional de Normandie intégrera également le comité de pilotage. Un courrier adressé à M. Hervé MORIN est actuellement mis à la signature de Mme la préfète de la région Normandie pour que cette personne soit identifiée. Cette dernière sera en particulier un appui pour aborder les thématiques des plans régionaux, notamment concernant les déchets ou la santé et l'environnement.

M. BARBAY rappelle que lors du conseil d'orientation de 2013, il avait été décidé de créer un comité de suivi qui n'a jamais vu le jour.

M. BRESSON précise que l'un des objectifs du comité de pilotage sera d'effectuer un suivi rapproché des activités du SPPPI. Un comité de suivi pourra être mis en place si ses membres le jugent nécessaire.

La composition du comité de pilotage du SPPPI Basse-Seine sera finalisée lorsque le représentant du Conseil régional aura été identifié.

3. Échanges autour de l'intérêt du SPPPI Basse-Seine

Le SPPPI Basse-Seine et les SPPPI en France

M. BRESSON présente un état des lieux de l'activité du SPPPI Basse-Seine. Le SPPPI est porté par l'État et ne dispose en 2017 d'aucun ETP DREAL dédié à son animation. Une assistante de la DREAL qui était rattachée historiquement au SPPPI peut prêter main forte à la préparation d'événements. Le budget annuel est de 30 000€. Jusqu'en 2014, au moins un ETP au sein de la DREAL Normandie était en charge de l'animation du SPPPI. Le SPPPI a ainsi été très actif depuis sa création en 1977 jusque dans les années 2000. La suppression en 2014 de l'ETP consacré au SPPPI a conduit à une diminution du nombre d'événements organisés. Alors que 7 événements ont été organisés en 2013, 4 événements ont été organisés en 2014, puis 2 en 2015 et 2016. Les travaux sur les thématiques eau, air et santé/environnement ont été interrompus. La seule commission active en 2016 est la commission risques, dont la rencontre annuelle consiste à présenter les actions des CSS de la région et de faire un point sur l'avancement des PPRT.

D'autres SPPPI existent en France. Certains sont complètement inactifs, comme celui de Toulouse. D'autres, comme le SPPPI PACA, étaient en train de mourir et se sont réorganisés pour survivre. Le SPPPI PACA est ainsi devenu une association en charge uniquement des thématiques de concertation. Les SPPPI actifs aujourd'hui sont : les 3 SPPPI de la région Hauts-de-France, le SPPPI Strasbourg, le SPPPI Vallée de Seine, le SPPPI Lyon, le SPPPI Grenoble, le SPPPI PACA et le SPPPI de la Presqu'île d'Ambès. Les principales caractéristiques de ces SPPPI sont :

- des aires de compétences très variées, allant d'une région entière à une agglomération
- une part de financement DREAL (entre 20 000 € et 50 000 €) et entre 0 et 2 ETP DREAL
- certains SPPPI sont également financés par des collectivités et des industriels
- certains disposent d'une association support dont les animateurs sont salariés
- le nombre d'événements organisés est à mettre en relation avec les ressources de chaque SPPPI

Les SPPPI se rencontrent deux fois par an au sein du club des SPPPI, dont la dernière réunion s'est déroulée les 2 et 3 février 2017 à Lyon. Un forum des SPPPI est également organisé tous les deux ans et vise à présenter les actions mises en œuvre au sein de ces structures.

M. BARBAY explique que le rôle du SPPPI était de combler un manque sur certains sujets. Par exemple, sur la thématique de l'air, le SPPPI a travaillé sur les poussières des silos portuaires qui n'étaient étudiées par personne. Ceci a débouché sur la création d'un CLIC. Le SPPPI a également par le passé réalisé des études, telles que l'étude sanitaire de Port-Jérôme.

Mme ATINAULT demande quel est le point de vue des membres du SPPPI sur les événements organisés.

M. BRESSON rappelle qu'un sondage a été réalisé auprès des membres du SPPPI en décembre 2016. Les résultats de ce sondage ont été distribués au début de la réunion et montrent que le taux de satisfaction des participants aux événements du SPPPI est de 94 %. De plus, 16 personnes ont répondu au sondage sur les 60 personnes ayant reçu le sondage : le taux de réponse est donc important.

Orientations et organisation du SPPPI Basse-Seine

Mme LEBEL précise que le SPPPI a été actif de 2009 à 2014 et « en sommeil » au cours des 3 dernières années. Un manque est constaté par l'UIC depuis ces 3 dernières années, notamment en termes d'information et

d'expression des différents collèges du SPPPI, de concertation et d'opportunités de discuter de certaines problématiques. Ce manque semble se répercuter sur d'autres instances, notamment les CODERST et les CSS dont les organisations sont différentes suivant les territoires. Une réflexion doit être menée sur la forme des événements du SPPPI mais il semble important de relancer les actions d'information.

M. RANDON insiste sur la nécessité de fixer des orientations pour le SPPPI.

M. FROMENTIN indique qu'il serait utile de préciser les différentes personnes et organisations membres du SPPPI.

Action : M. BRESSON transmettra la liste des membres du SPPPI aux membres du comité de pilotage.

M. BARBAY note que par le passé, des actions ont été menées par le SPPPI sur les PPA. Il pourrait être intéressant d'aborder à nouveau ces thèmes.

M. ROUZIES indique que le PPA inclut le secteur agricole, il n'est donc pas circonscrit à l'industrie. La possibilité d'inclure les agriculteurs au sein du SPPPI pourrait donc être étudiée.

M. BARGAIN précise que dans le cadre des pollutions dans l'eau, il existe déjà des instances de discussion incluant les agriculteurs. Il paraît de plus compliqué d'inclure les agriculteurs au sein du SPPPI.

Mme ATINAULT suggère de ne pas limiter le champ de réflexion des sujets aux seules problématiques industrielles. Une fois les sujets identifiés, des participants issus d'autres secteurs que l'industrie pourront éventuellement être invités.

Il est décidé de maintenir les 4 collèges composant le SPPPI Basse-Seine : industriels, collectivités territoriales, associations et services de l'État. D'autres acteurs non inclus dans ces collèges pourront être invités de manière ad hoc si le thème abordé lors de l'événement du SPPPI le justifie.

4. Échanges sur les thématiques pouvant être abordées au sein du SPPPI

M. BARGAIN propose d'aborder la thématique de **l'eau**, et de manière plus précise des **rejets dans les cours d'eau**. La DISE travaille avec la DREAL à l'articulation des connaissances et leviers d'action sur les rejets des ICPE. Un groupe de travail a à cet effet été mis en place. Ces travaux pourraient être intéressants à partager au sein du SPPPI.

M. LEBOUARD propose d'aborder la thématique des **entrepôts logistiques**. La mise en place d'entrepôts en Normandie impacte les transports et donc la qualité de l'air, mais aussi l'aménagement et l'urbanisation. Un lien pourrait être également fait avec les thématiques de compensation des zones humides qui impliquent différentes organisations dont la DREAL, et nécessitent une communication auprès des riverains.

Les membres du comité de pilotage s'accordent sur la nécessité de **poursuivre les réunions annuelles de la commission risques**. D'autres sujets pourraient être ajoutés à cette rencontre, comme par exemple les liens entre risques et actions du SDIS.

La thématique des **sites et sols pollués** pourrait être traitée au sein du SPPPI. Les Systèmes d'information sur les sols (SIS) vont en effet être déployés en 2017 et 2018, ils pourraient donc être abordés. De plus, les outils de reconversion des friches industrielles ne sont pas toujours connus de l'ensemble des acteurs (garanties financières...). Un exemple d'industriel ayant mené une reconversion pourrait être pertinent.

Sur la thématique de l'**air**, un retour d'expérience sur l'**accident Lubrizol** de 2013 pourrait être réalisé. Le réseau USINED qui regroupe des industriels utilisant des substances particulières pourrait être également présenté. Un retour sur les actions d'Air Normand, concernant par exemple le langage des nez, pourrait être intéressant.

La **problématique de l'axe Seine** (changement climatique, impact sur les milieux) pourrait être abordée. Les travaux du **GIP Seine-aval**, notamment en matière de modélisation de la montée de la salinité de l'axe Seine et des impacts sur les industriels, pourraient être mis en valeur. Le sujet de l'usine de Norville qui alimente la ZIP du Havre pourrait être également traité.

Concernant les déchets, la **gestion des déchets du Grand Paris et ses conséquences pour la Normandie** en termes logistique et de réception des déchets, de même que l'impact sur les carriers, pourrait être le sujet d'un événement du SPPPI. Un point d'avancement du PRPGD pourra être également organisé.

Il est proposé d'aborder en 2017 les thématiques suivantes :

- **Air et retour d'expérience sur l'accident Lubrizol**
- **Sites et sols pollués et outils de reconversion des friches industrielles**
- **Axe Seine et travaux du GIP Seine-Aval**
- **Rejets dans les cours d'eau des ICPE (en fonction de l'avancement du groupe de travail DISE/DREAL)**
- **Commission risques**

5. Format des événements organisés par le SPPPI

Les événements pourront être organisés en Seine-Maritime mais également à Caen.

À la vue des ressources disponibles pour l'animation du SPPPI, il est proposé d'organiser 3 événements au cours de l'année 2017, sachant que le SPPPI Basse-Seine fêtera en novembre son 40^{ème} anniversaire.

Le format d'une réunion sur une demi-journée d'environ 3 h semble le plus adapté. 3 réunions seront organisées en 2017.

6. Élargissement de l'aire de compétence du SPPPI Basse-Seine

Les membres du comité de pilotage sont d'accord pour élargir l'aire de compétence du SPPPI Basse-Seine à l'ensemble de la région Normandie. Le Calvados, l'Orne et la Manche sont en effet déjà naturellement concernés par certaines thématiques abordées au sein du SPPPI.

Il est décidé d'élargir l'aire de compétence du SPPPI Basse-Seine à l'ensemble de la région Normandie.

Action : Mme LEBEL relaiera cette information aux adhérents de l'UIC des départements Calvados, Orne et Manche.

Action : M. BRESSON mettra à jour la liste des collectivités territoriales membres du SPPPI. La possibilité de mettre à jour l'arrêté préfectoral de création du SPPPI sera également étudiée.

Conclusions

Une première réunion du SPPPI sera organisée au mois d'avril 2017. Celle-ci pourra porter sur la thématique des sites & sols pollués ou les rejets dans l'air avec un retour d'expérience sur l'accident

Lubrizol.

Les thématiques de l'eau et de l'axe Seine seront abordées plus tard dans l'année.

La prochaine réunion du comité de pilotage sera organisée mi-2017.

Action : M. BRESSON proposera au comité de pilotage un contenu pour les séances sur les différentes thématiques identifiées pour 2017.